



Rapport synthèse de la 296^e réunion du conseil syndical (CS) tenue le 28 janvier 2016

Compressions budgétaires à l'UQTR : rapport

Le VPRT fait le point sur le cheminement des discussions sur la réduction des coûts de la convention collective depuis la dernière réunion du conseil syndical le 26 novembre 2015.

Le Syndicat a présenté à la direction de l'université les hypothèses de réduction des coûts de la convention collective discutées lors du conseil syndical du 26 novembre. Il rappelle aussi les conditions reliées à la signature d'une éventuelle entente.

Hypothèses

- permettre une augmentation de 30 % des cours en appoint, en réserve ou en fiducie sur la base du nombre de cours donnés en 2014-2015 pour l'année 2015-2016 et 2016-2017;
- permettre l'embauche des professeurs le 1^{er} décembre plutôt que le 1^{er} juin pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;
- permettre que durant le gel temporaire de la clause ascenseur du plancher d'emploi de limiter le nombre de postes de professeur à 449 pour les années 2016-2017 et 2017-2018;

Conditions

- Convenir qu'une partie des économies réalisées par ces hypothèses seront versées en rattrapage salarial aux professeurs;
- Convenir d'annuler la réouverture de la convention collective sur les salaires et le plancher d'emploi prévue le 31 mai 2016.

Le VPRT présente ensuite une série de tableaux sur la croissance des postes de professeur et du nombre d'étudiants à l'UQTR depuis 2008-2009, les échelles salariales et les augmentations prévues dans certaines constituantes de l'UQ, l'évolution des postes de professeur à l'Université de Sherbrooke et les postes vacants au cours de la dernière décennie à l'UQTR.

Le VPRT rappelle enfin les résultats du sondage mené auprès des professeurs sur un éventuel gel temporaire des clauses ascenseurs du plancher d'emploi :

- La consultation s'est déroulée du 11 au 17 décembre 2015;

- 275 professeurs et professeures ont participé à la consultation (taux de participation d'environ 60 %);
- 212 répondants appuient (77 %) la démarche syndicale;
- 44 répondants s'opposent à la démarche syndicale (16 %);
- 19 répondants préfèrent s'abstenir de répondre (7 %);
- 95 professeurs ont formulé des commentaires.

Après la présentation, les délégués syndicaux ont soulevé une série de commentaires et de questions portant, entre autres, sur la nécessité de faire de telles concessions, sur le mandat dont disposait le comité exécutif pour faire de telles propositions, sur l'importance de poursuivre l'embauche de nouveaux professeurs pour le développement des départements, sur l'obligation d'étendre les discussions sur les hypothèses à l'ensemble des professeurs, sur la pertinence de dé plafonner le nombre de cours en appoint, sur la formulation de la question et l'interprétation que l'on peut faire des résultats du sondage, sur la nécessité de discuter de la question maintenant plutôt que d'attendre la réouverture prévue de la convention sur les salaires et le plancher d'emploi au mois de mai 2016, etc.

Les échanges se terminèrent sur une proposition du conseil syndical de tenir, dans les plus brefs délais, une réunion spéciale du conseil syndical à laquelle seront invité l'ensemble des professeurs afin de discuter des hypothèses proposées par le Syndicat pour réduire temporairement les coûts de la convention collective en contrepartie d'économies pour l'UQTR et d'un rattrapage salarial pour les professeurs.

Consulter le diaporama présenté sur le sujet.

Rapport du comité des relations de travail

Cours atypiques

Le VPRT indique que les échanges avec la direction se sont poursuivis sur la reconnaissance des cours à l'étudiant aux cycles supérieurs. Le décanat de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) pourrait inclure dans l'évaluation d'un cours le classement au système Clarder, le nombre d'étudiants et les crédits de recherche qui y sont rattachés. Il faudrait toutefois que les politiques départementales d'attribution des tâches contiennent les balises nécessaires permettant d'évaluer l'ampleur de la tâche reliée aux cours.

Processus d'arbitrage

Le VPRT souligne que le CRT discute avec la direction des modalités de sélection des arbitres du travail afin de réduire les délais pour le cheminement de certains griefs.

Moratoire sur le remplacement des ordinateurs

Le VPRT souligne qu'il semble y avoir un imbroglio sur le remplacement des ordinateurs destinés aux professeurs suite à la fin du moratoire.

Des professeurs se sont plaints au Syndicat que les appareils fournis par l'Université ne seraient pas aussi performants qu'antérieurement et le coût d'achat serait beaucoup moins élevé.

Des discussions ont lieu avec le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) afin d'élucider la question et de corriger la situation si nécessaire.

Composition du comité des affaires universitaires du Syndicat

Le conseil syndical a accepté d'ajouter un représentant des directions des unités de recherche au comité des affaires universitaires du Syndicat.

Faisant suite à un appel de candidatures, le professeur Serge-Théophile Nomo, directeur du Laboratoire de recherche et d'intervention sur le développement de l'entreprise dans les pays en développement, a été désigné membre du CAU.

Tribune des délégués

Les délégués syndicaux ont mentionné que le Décanat aux études a fait parvenir aux départements de nouvelles directives concernant le gabarit des plans de cours.

On souligne que le règlement sur le cheminement des étudiants n'ayant pas encore été adopté par la commission des études, les changements proposés semblent prématurés. Les délégués ont invité le Syndicat à faire preuve de vigilance sur cette question qui pourrait brimer la liberté académique des professeurs.